

9 allée des Vosges, 55000 Bar-le-Duc Tél : 03 29 76 13 14 Courriel : mne.asso@wanadoo.fr Site : meuse-nature-environnement.org

## Meuse Nature Environnement



## **Bulletin**

Novembre 2015

## **Echologie**

## **Edito**

## Dans ce numéro :

Page 1 Édito

Pages 2 et 3 Climat COP21, on y va?

Pages 4 à 5 Nucléaire

CIGEO: Actualité de la lutte

Page 6
Débat public
Pollutions de guerre autour de Verdun

Pages 7 à 10 Forêts Biodiversité en chute libre!

Pages 11 à 13 Forêts

Sylviculture et biodiversité : de cause à effet...

Pages 14 à 15 Forêts

Forêts et grands prédateurs

Page 16 Loup

Actualités en Lorraine et nationales

Page 17
Jardin au naturel
Commande de graines

Page 18 Sponsors

Page 19 Cadeaux MNE Bulletin d'adhésion

Page 20 Calendrier des animations Hiver – Printemps Atteintes à la nature, attentats à la vie!

Ce n'est pas pour surfer sur le sujet du moment que j'ai choisi ce titre. C'est trop grave! Je veux exprimer par là que tout se tient dans ce qui se passe aujourd'hui. Sous jacent dans notre modèle libéral, un déficit de considération pour la vie de notre planète d'un côté, et pour la vie humaine d'un autre. Je n'insiste pas, préférant de loin présenter le contenu de ce numéro d'Echo-logie.

Les sujets graves demeurent mais nous les abordons très positivement, notamment en donnant plein d'infos. Nous considérons, à MNE, que nos lecteurs sont très intelligents et avides de culture et de formation!

Nous continuons à enrichir notre dossier « forêts », en ouvrant dans ce numéro la question de la biodiversité dans ces milieux. Ce n'est pas une réalité simple mais c'est une réalité fondamentale, parce que d'elle, dépend qu'il y ait de la vie ou pas dans nos « forêts » à venir... Comment prélever du bois dans nos forêts sans les (sur)exploiter ? Comment optimiser la vie (« biodiversité ») dans les milieux naturels ? Quelles perturbations brident leur développement ? Quel équilibre trouver (et laisser se trouver) avec les grands prédateurs ?

A l'heure où ce numéro paraîtra, la conférence de la COP 21 sera sur le point de commencer... Déjà, et suite aux attentats, toutes les activités périphériques ont été supprimées (là encore, actualité violente et écologie se rejoignent). Nous avons tout de même choisi de laisser un article de présentation de cette manifestation, même si les événements récents en auront rendu caducs certains éléments.

Et encore des actualités sur la place à gaz autour de Verdun, sur la lutte contre l'enfouissement de déchets nucléaires ou encore la déclaration de guerre de l'Etat au loup, parce que là, ça bouge vite en ce moment!

Mais je garde le meilleur pour la fin : notre nouveau programme d'animations à destination du grand public est à l'intérieur : à déguster sans modération ! Ces stages et autres activités, de plus en plus fréquentés, offrent un bain de nature et une écolothérapie salutaire !

Vous sentez qu'il manque quelque chose ? Oui ! « Les News de notre fruitoscope » qui vient d'entrer en repos hivernal (suite à une grosse activité de l'auteure autour des vergers cet été) et ré-émergera tout ragaillardi au printemps !

Avec un peu d'avance (mais la grand messe de l'Avent commercial a déjà ouvert le bal depuis longtemps!) je nous souhaite des fêtes joyeuses parce que vécues dans la sobriété et un passage à 2016 dans la sérénité.

PROGRAMME
D'ANMATION A
L'INTERIEUR!

François

# Climat

## La COP21, on y va, on n'y va pas?

Au moment de mettre sous presse notre Echo-logie, nous apprenons que, suite aux attentats de vendredi 13 novembre, toutes les activités périphériques à la COP 21 sont supprimées. Et ce n'est peut-être pas le dernier rebondissement en rapport avec cette conférence... Ainsi, nous joignons tout de même cet article, parce que le fond nous semble d'actualité, tout en ayant bien conscience qu'il y aura probablement des décalages plus ou moins importants avec la réalité.



- Tu sais au moins ce que c'est ?
- Ca n'intéresse personne!
- 84% des Français sont préoccupés par le climat!
- Le climat, c'est pas la COP 21!
- Que sais-tu sur cette conférence ? Sais-tu ce que signifient ces initiales ??? **"21th Conference of the Parties"** ou "21e conférence des parties". En l'occurence, il s'agit des parties signataires de la <u>convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques</u>, rédigée en 1992
- Et après ???
- Et bien « après », il y a 196 délégations et 40000 participants du monde entier !
- Ca je sais... Mais qu'est-ce qui nous dit que c'est vrai, ce changement climatique et que c'est à cause de nous ?
- Les modèles scientifiques actuels sont fiables à plus de 95% : plus personne de sérieux, dans la communauté scientifique n'ose encore contester cette réalité! De toute façon, c'est pas la question puisque, lié ou pas à l'homme, il est temps d'arrêter de faire payer la nature et de se conduire en pillards.
- Et qu'est-ce qu'on y peut ?
- Si collectivement, nous sommes responsables des catastrophes climatiques en cours et du saccage de la nature, alors nous sommes aussi capables de les résoudre!
- Mais là, pour la COP 21, ce sont bien les politiques qui se réunissent ? Alors...c'est à eux de jouer!? C'est sur eux qu'il faut faire pression?
- Tu as raison mais... est-ce que les représentants des Etats sont capables de mettre de côté leurs politiques intérieures et leurs intérêts au profit de l'intérêt commun?



- Et dis ! 40000 participants, pendant 15 jours, à Paris... Mais tu réalises le fric que ça va coûter tout ça ?
- 187 millions d'euros... Une somme que l'ONU et la France ne pourront supporter seuls. Il est donc fait appel à des sponsors, pour le financement de 20% de la facture.
- Ah oui! Regarde-les défiler, ces « sponsors »!:

BNP-Paribas : première banque française dans le financement des projets sur les énergies fossiles ! EDF et Engie, dont les émissions provoquées par leurs centrales à charbon équivalent à la moitié des émissions de la France ! (Attention, le nucléaire ne sauvera pas le climat ! Des preuves ici : www.fne.asso.fr/climat/nucleaire-et-climat.pdf)

Et dans la vingtaine des premiers sponsors sur la liste, tu vois encore : Air France, opposée à la réduction des émissions dans le domaine de l'aviation ! Renault-Nissan, fabricant d'automobiles...tu as vu cet accord européen tout récent qui autorise le doublement des émissions de carbone pour les automobiles ? Suez-environnement, qui soutien le lobby pro-gaz de schistes français ! Et pourquoi pas VolksWagen tant qu'on y est !!!

- Oui, tu as raison! C'est déjà à porter au passif de cette conférence! D'autant plus que la présence de ces financeurs leur permettra de « verdir » leurs activités et aussi d'activer leur propagande lobbyiste auprès des chefs d'Etats qui trouveront là de bons arguments pour ne pas faire trop d'efforts...
- Donc, t'es bien d'accord! Mais au fait, qu'est-ce qu'ils en attendent de cette conférence à Paris ???
- Ils ont un objectif : limiter les effets du changement climatique. Et pour ça, ils veulent adopter un nouvel accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



# Climat

- ... Ils voudraient rassembler 100 millions de dollars pour financer tout ça! Les pays seront solidaires financièrement entre eux et les banques seront aussi sollicitées! Ils veulent réduire les aides apportées aux énergies fossiles et faire payer les émissions de carbone par les pollueurs. Etc. etc.!
- Ouais, ben... je voudrais voir ça! Il ne faut pas rêver! Tiens...je te donne un cas bien concret!: Pour ne pas dépasser les 2°C d'ici 2100, il faut diviser par 5 l'exploitation actuelle du pétrole! Par conséquent, 80 % des réserves doivent rester sous la terre... Il faudrait donc cesser dès maintenant toute prospection! Et bien tu sais quoi? le gouvernement français vient d'autoriser l'ouverture de trois sites d'exploration et l'extension de deux autres!!!
- C'est vrai! Et bien on n'y arrivera qu'en changeant de stratégie politique! Se demander, actuellement, qui possède quoi? Comment sont exploitées les ressources naturelles? Comment sont prises les décisions qui engagent l'avenir de l'humanité?

Nous, à la base, les associations, mouvements d'opinion, syndicats, consommateurs, nous devons nous faire entendre de plus en plus fort! Que chaque citoyen se sente impliqué et entendu dans les luttes climatiques en cours. Il faut reprendre la main sur les structures qui entraînent ce dérèglement climatique et notamment les échanges commerciaux tels qu'ils sont organisés aujourd'hui.

- Mais tu causes vraiment bien! Tu causes comme eux mais dans le sens inverse!!!

Ben ...changer de politique, ça suppose aussi concrètement de réguler la finance, de mettre fin aux abus des multinationales, de nourrir sans tout saccager, de mettre l'humain au centre de l'économie, d'intégrer la pollution dans les prix de vente, de donner une gouvernance mondiale à l'environnement, au lieu de laisser un traité transatlantique régner en maître...

- Ah oui ! Ce sont les 12 points de Nicolas Hulot que tu déroules... ! Alors tant que tu y es, tu peux aussi ajouter la diminution de la consommation énergétique, les économies d'énergies, le développement des énergies renouvelables, le changement des transports dans le sens de mobilités douces et actives, etc. etc.

- Oui! Pourquoi pas? Et tu sais, certains n'ont pas attendu le début de cette conférence pour se bouger? Partout en France et dans le monde, de multiples initiatives et bonnes pratiques locales sont déjà mises en œuvre... Par exemple, tu as « La coalition Climat 21 » qui regroupe plus de 130 organisations de toute sorte. Avec eux, les 28 et 29 nov, dans toutes les villes de France et du monde, une marche pour le climat se fera et on attend beaucoup de monde! Les 5 et 6 décembre à Montreuil, il y aura un sommet citoyen pour le climat où se concentreront le maximum de débats et de présentations d'alternatives concrètes ; et encore bien d'autres actions... Tiens, il y a peu, une dizaine de militants ont « emprunté » trois fauteuils au siège régional de la banque HSBC à Lyon. Pour ces « faucheurs de chaises », l'argent nécessaire aux mesures pour lutter contre le changement climatique est « à trouver dans les paradis fiscaux ». Ils ont terminé au poste de police!
- Et bien tu en sais des choses !!!
- Et même les religieux s'y mettent!: fin octobre, des dignitaires bouddhistes du monde entier, parmi lesquels le dalaï lama, ont lancé un appel sans précédent en faveur d'un accord « ambitieux et efficace » pour limiter le réchauffement climatique lors de la prochaine conférence de Paris. Et l'Eglise catholique se dit prête et « en état de marche » pour vivre cet événement! Le 15 mai, des délégués des religions majoritaires s'étaient déjà tous retrouvés au Sénat, autour de Gérard Larcher son Président, pour un colloque sur la COP 21...
- Tout ça commence à me chauffer la tête!
- Ben écoute, si tu veux quand même te détendre trois minutes, va regarder cette vidéo sur Youtube que Nicolas Hulot propose dans le cadre de sa campagne pour la pétition « OSONS! » : « Break the internet »

https://www.youtube.com/watch?v=yKLWW\_j4a\_E







- Affaire à suivre alors!



## Nucléaire



## Actualités de la lutte contre CIGEO

## « Débat public » sur Cigéo : pas de conclusions valides avec un dossier vide !

Le Réseau "Sortir du nucléaire", l'ASODEDRA, MIRABEL - Lorraine Nature Environnement et BureStop 55 ont déposé le 2 octobre 2015 un recours pour exiger l'invalidation des conclusions du débat public sur Cigéo, qui s'est déroulé de mai à décembre 2013. Dossier incomplet et déroulement douteux : cette procédure était vide de sens et ses conclusions, illégitimes, ne sauraient être utilisées pour justifier la mise en place de Cigéo. Parmi les trop nombreuses zones de flou du dossier, le manque criant d'informations sur les coûts dans le débat suffirait à lui seul à disqualifier ses conclusions. Pour consulter le recours :



http://www.sortirdunucleaire.org/Bure-invalidation-debat-public-CIGEO-2013

## CIGEO: un député au secours de l'enfouissement des déchets nucléaires à BURE



Jeudi 15 octobre 2015. Le député J-Yves Le Déaut a déposé, comme annoncé en août 2015, une proposition de loi sur "projet Cigeo et réversibilité". Alors que l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), maître d'ouvrage du projet, n'a toujours pas déposé sa demande d'autorisation, alors que la mobilisation locale et nationale contre ce projet et son monde ne cesse de grandir et de se renforcer, selon un entretien accordé à *Contexte*, le député Jean Yves Le Déaut, favorable au projet, voudrait brûler les étapes en proposant dès maintenant une nouvelle loi spécifique à Cigeo... modifiant ainsi le calendrier prévu par la loi de gestion des déchets nucléaires de 2006.

Pour la coordination BURESTOP, cette tentative de nouvelle loi masque les vraies tares du dossier, pourrait être très anti-démocratique, vise à contrer l'opposition locale et est au service du mythe du nucléaire « gérable ». La coordination BURESTOP a interpellé les parlementaires à ce sujet en leur envoyant une lettre ouverte : <a href="http://mirabel-lne.asso.fr/f/lettre-ouverte-aux-deputes-octobre-2015.pdf">http://mirabel-lne.asso.fr/f/lettre-ouverte-aux-deputes-octobre-2015.pdf</a>

#### Des semis radieux...

Dimanche 15 novembre dernier, plus de 200 personnes ont participé au départ de Saudron à une action collective de semis et de plantations dans l'un des nombreux champs accaparés par l'Andra. Sous un soleil automnal, la manifestation a rassemblé petits et grands, tracteurs et piétons, habitants de villages voisins ou venus d'autres régions et avait pour but de protester contre l'appropriation des champs et des forêts (respectivement 1000 et 2000 ha à ce jour rien qu'en Meuse et Haute-Marne) pour le projet Cigéo (non autorisé) d'enfouissement de déchets atomiques. Dans l'humilité (compte-tenu des attentats parisiens du début du week-end) et la détermination, les participants ont semé la vie : céréales, arbres et fleurs. Après 20 ans de lutte contre le projet, la résistance continue et plusieurs éléments laissent penser qu'elle s'enracine...





Rendez-vous est déjà pris pour un autre rassemblement familial le 5 juin 2016 à l'occasion des 200.000 pas à Bure.

# Nucléaire Le nucléaire lue l'avenir

## Plus Bure sera leur chute!

## Mandres-en-Barrois - Les opposants tiennent leur réunion d'info sur le pavé!

Après avoir déposé un recours contre la délibération du Conseil municipal de Mandres-en-Barrois, qui a livré le bois communal à l'ANDRA en échange du bois de la Caisse à Bonnet, des habitants ont invité les associations opposées au projet de Bure à faire le 2 octobre 2015 dernier une soirée d'information sur place pour les habitants des villages environnants. Devant le refus obstiné du Maire de Mandres d'accorder la salle communale (en raison du thème de la réunion), et malgré un appel téléphonique à la préfecture de la Meuse, c'est dehors que la séance s'est tenue, en toute convivialité : couvertures, vin chaud et soupe chaude, fauteuils de jardin et projection sur... le mur extérieur de la salle communale!

Alors que l'ANDRA dispose - pour inonder la population de généralités sur le projet - d'un budget annuel de 650 000 € par an, les citoyens de leur côté doivent rechercher et analyser jour après jour les informations que l'ANDRA veut bien ou est contrainte de laisser filer pour que le projet suive son cours.

Les derniers documents publiés par l'étude RTE d'alimentation électrique, ainsi que les documents récents de l'ANDRA ont laissé les habitants pantois : ils y ont découvert comment leur territoire de vie et de travail allait être occupé, si le gouvernement donne le feu vert au projet, par 550 à 600 hectares d'installations d'accueil, de stockage, de descenderie, de galeries souterraines, de puits de rejets de gaz radioactifs, de verses de roche excavée...



Sur le terrain, on creuse déjà, on bétonne, on reprend des terres agricoles, on achète des bois. L'ANDRA effectue à grande échelle des travaux "préparatoires": fouilles archéologiques préventives, déviation de route, aménagement de voie ferrée, études pour l'implantation d'un transformateur électrique sur 7 hectares, etc. Toute la vie locale s'en ressent : arrêtés préfectoraux pour effectuer les travaux dans les parcelles privées, travaux parfois sans que les propriétaires soient prévenus, surveillance permanente par les forces de gendarmerie et les vigiles de l'ANDRA, bouleversement des terres agricoles, prévisions de coupes dans les forêts, etc. Dans l'assistance, les gens réagissent : Il faudrait faire des réunions d'information comme çà partout ; Ici, c'est « Andraville » : on ne peut même plus aller se balader dans nos forêts sans qu'on vous demande ce que vous faites là...!



La tension est palpable, la crainte de voir le projet être autorisé pourrait céder la place à la colère, légitime. "Si ça continue, je sors le tracteur"...dit l'un des habitants... et les associations en appellent à l'action collective. **Ce projet à hauts risques nous** menace tous, nous ne voulons pas en être les cobayes. Seuls, on n'est rien; ensemble, on est plus forts...





## Pollutions de guerre autour de Verdun

## Des pollutions de guerre dans la forêt domaniale et les terres agricoles proches...

Le Nord Meusien, essentiellement le nord de Verdun et le Nord-Est de la Meuse ont été durement touchés par la guerre de 14/18 pendant les « 100 jours » de Verdun de février à décembre 1916.

Des millions d'obus ont martyrisé cette terre dont, environ 25 % n'ont pas explosé. Depuis maintenant 100 ans, ces munitions enfouies dans le sol se sont corrodées et peuvent déverser leurs produits hautement toxiques dans les sols. C'est la **première cause potentielle de graves pollutions** des sols dans la zone des combats de Verdun (pollutions par des métaux lourds, de l'arsenic, des dérivés du chlore...).

A la fin de la guerre, dans les années 20, d'énormes quantités d'obus, venant des stocks français et allemands, non utilisés, ont été incinérés, dans divers sites du nord meusien proches de la forêt de Spincourt, pour surtout récupérer le métal constituant les munitions mais entrainant la libération de produits toxiques dans les sols concernés. C'est la deuxième cause de graves pollutions potentielles.

MNE, depuis de nombreuses années, a essayé, sans grand succès, d'avertir les autorités compétentes.

## ... jusqu'à Septembre 2015... où les autorités se sont exprimées

Suite à la séquestration récente de terres agricoles et à la destruction de récoltes dans les communes de Muzeray, Vaudoncourt et Loison, séquestration due à la découverte de pollutions importantes d'arsenic, plomb, zinc, divers résidus toxiques, Monsieur Jean-Michel Mougard, Préfet de la Meuse, a organisé une conférence de presse le lundi 21 septembre 2015. Il a également présenté les mesures prises pour la « Place à gaz » de la forêt de Spincourt (emplacement fortement pollué dû à la destruction d'obus chimiques).

Le 28 septembre 2015, Monsieur Pierre Liogier, Directeur de la D.D.T., (Direction Départementale des Territoires), a invité les associations environnementales meusiennes (MNE, CPIE, Fédérations de pêche et de Chasse) pour leur commenter les décisions prises par Monsieur le Préfet quant à ces graves pollutions de guerre :

- <u>Pour les zones agricoles</u>: poursuite par le BRGM (Bureau de recherches Géologique et minière) de ses investigations sur les territoires pollués avec prise en charge par l'état de l'ensemble des coûts liés aux mesures conservatoires avec un retour des terres non concernées par la pollution et des échanges de terres avec l'aide de la SAFER.
- <u>Pour la place à gaz</u> : élargissement de la zone clôturée, interdiction du ramassage et de la consommation de champignons sur la zone, décapage et confinement des terres polluées sur le site.

## La position de Meuse Nature Environnement

MNE a demandé si d'autres investigations seront effectuées dans les zones proches des secteurs de combats.

Concernant la place à gaz, MNE a rappelé que <u>depuis plus de 10 ans</u>, elle a <u>averti les autorités de son danger potentiel</u>; que le premier grillage n'était que symbolique; que contrairement a ce qui a pu être dit, cette zone est assez proche d'une route fréquentée et d'une route forestière.

MNE regrette que les terres polluées soient confinées sur place, leur dépollution étant transmise aux générations futures.

MNE a rappelé que le <u>problème des pollutions diffuses</u> dans la zone des combats (essentiellement la zone rouge) reste entier et ce, malgré les études (présence de métaux dans les viscères des animaux sauvages) réalisées par l'Institut Pasteur de Lille pour l'ONF. 100 ans après la fin des combats, les 25 % de munitions non explosées deviennent beaucoup plus sujettes à rejeter leurs matières actives et polluantes. La présence de source de rivières dans la zone augmente notre inquiétude.

MNE souhaite que ces problèmes graves soient <u>mieux pris en compte</u> par les organismes officiels concernés (DDT, ARS, Agences de Bassin...).





## Forêt & Biodiversité

## Rien de tel qu'une bonne guerre ...!?

Lors de notre AG, un gestionnaire forestier constatant que les ornières forestières sont favorables au crapaud sonneur et à certains tritons a suggéré, par extension, que l'exploitation avec des machines (bien que toujours plus grosses) ne constitue aucunement une menace mais un atout pour nos forêts. Dans la même veine, la multiplication et l'élargissement des bandes d'asphalte qui traversent la forêt

Vous aimez la forêt. C'est quoi une belle forêt pour vous ?

Ecrivez-nous, votre témoignage nous intéresse...

s'accompagnent de la création de deux lisières de part et d'autre de la route (donc de l'apparition d'espèces qui ne s'épanouissent pas ou peu en milieux fermés) et, suivant le même raisonnement, le développement des routes et pistes de débardage serait un bienfait pour la forêt! En poussant cette logique : le caractère patrimonial actuel de la forêt de Verdun étant lié aux dégâts de la Première Guerre mondiale, il faudrait donc souhaiter une autre Grande guerre pour qu'il y ait plus de trous d'obus pour les fougères rares, de munitions dans le sol qui empêchent d'exploiter, d'anciens forts abritant des chauves-souris?

La richesse d'une forêt, mesurée en nombre d'espèces présentes comme outil d'évaluation des pratiques d'exploitation, semble à manier avec d'infinies précautions. Par exemple, une étude du CEMAGREF réalisée en Île-de-France¹ tend à montrer qu'en mesurant cette richesse parmi de nombreux groupes de la flore et de la faune, dans une approche par microhabitats et sur le court-terme, les perturbations liées à l'exploitation forestière seraient favorables à une diversité spécifique et ce, quelle que soit l'intensité de l'exploitation.

Ces deux exemples nous donnent à réfléchir : on en vient à mesurer les formes nouvelles de biodiversité apportées par des perturbations comme la guerre ou la tempête, sans mesurer la biodiversité initiale détruite par ces mêmes perturbations.

Par ailleurs, quel sera l'avenir de cette biodiversité à long terme, lorsque le milieu se sera refermé et tentera de cicatriser ses plaies ? L'étude du Cemagref à un moment donné a-t-elle été ou sera-t-elle suivie et actualisée **sur le temps long** qui est celui de la forêt, du peuplement ou des sols ?

Il paraît donc intéressant d'étudier **sur le temps long** les liens entre sylviculture et biodiversité spécifique de la même manière que la biodiversité des milieux forestiers et pourquoi pas s'attacher aux consequences de l'arrivée d'une espèce précise comme celles du retour du loup (prédateur de cervidés) selon qu'il est present en plaine ou dans les bois ?

Il est difficile de vulgariser ce qui est compliqué par nature et les bénévoles des associations de protection de l'environnement ne sont pas rôdés à cet exercice. Mais toute simplification excessive conduit aussi à des banalités, des idées reçues caricaturales et déjà largement véhiculées par ailleurs, rarement discutées et analysées en profondeur. Ce bulletin demandera certainement un effort au lecteur mais il en sortira, nous l'espérons, mieux informé et en meilleure capacité d'ouvrir les yeux sur la forêt, ensemble de milieux encore trop méconnu.

<sup>1</sup>Réponse de la biodiversité aux chablis en Brie : interaction avec le type d'exploitation et la taille des trouées, F. Gosselin, L. Bergès, 2004



## Le QUIZZ des IDEES RECUES sur la FORET

(réponses en page 10)



- 1 La mécanisation en forêt n'abîme pas les sols... Vrai ou Faux?
- 2 A conditions équivalentes, une forêt dite « naturelle » ne présente pas nécessairement une biodiversité supérieure à celle d'une forêt gérée... Vrai ou Faux ?
- 3 Quel est l'âge moyen de la forêt en France?

 $\square$  entre 50 et 99 ans  $\square$  entre 100 et 150 ans  $\square$  entre 151 et 200 ans



## En forêt, aussi, la biodiversité est en chute libre!

Globalement, la biodiversité semble actuellement en régression constante dans tous les milieux, partout dans le monde.

Et ce, malgré les efforts des passionnés de nature, malgré le greenwashing du business des aménagements « pour la nature » et malgré l'émergence des politiques publiques de protection et de restauration des espaces et des espèces animales et végétales.

Les raisons en sont multiples et diverses : parmi elles, la « régulation des espèces » par la chasse ou le piégeage (en particulier les espèces classées nuisibles) ; la disparition des milieux naturels sous la pression foncière exercée par l'urbanisation galopante, le développement de l'agriculture intensive, de l'artisanat et de l'industrie ; la consommation des espaces par les infrastructures de déplacement ; la stérilisation croissante des espaces de transition que sont les jardins ou les vergers par les pesticides et la tondeuse...

Devant la toute puissance de destruction de l'homme, que reste t-il comme chance de survie à la biodiversité animale et végétale, tant à la ville qu'à la campagne ?

Le milieu forestier, pour beaucoup d'entre nous, semblait - jusqu'à il y a encore quelques années - moins touché, mais l'intensification de la gestion forestière et de la récolte de bois, armée par la mécanisation lourde, ont heurté notre regard et introduit le doute : le milieu forestier est-il vraiment protégé de cette régression inexorable de la biodiversité ? N'est-il pas en voie d'appauvrissement généralisé ? Qu'y a-t-il de différent entre la sylviculture intensive et l'agriculture intensive ? Les mêmes causes ne produisent-elles pas les mêmes effets sur la forêt ?

## Quelques exemples d'impacts négatifs lourds sur la biodiversité des milieux forestiers et des espèces associées :

• la baisse continue de l'âge d'exploitation des arbres (1) et l'augmentation des prélèvements des gros et très gros bois a entraîné la **quasi-disparition de la strate âgée des forêts** caractérisée par des arbres sénescents et une proportion importante de bois mort sur pied ou au sol (2) ,...jusqu'à disparition totale et irréversible ?;



(1) Alors même que les arbres ont une longévité remarquable, l'espérance de vie de l'arbre forestier descend en dessous de l'espérance de vie humaine, ce qui n'est pas sans perturber notre perception et notre vécu de la forêt, ce sentiment d'intemporalité que nous éprouvons lorsque nous élevons le regard sur la cime d'un « vénérarbre ». Adorable lapsus d'un enfant!...

(2) Le bois mort abrite 20 à 30% de la biodiversité des forêts: invertébrés, bryophytes (mousses), champignons, insectes décomposeurs...



Au pied d'un vieux hêtre en forêt domaniale de Compiègne



• les milieux forestiers humides régressent, souvent drainés par le passé ou à l'occasion massacrés par des pistes forestières ou le débardage : forêt alluviales, fonds de vallon à Orme lisse...;

- les ormes ont pratiquement disparu : des coupes excessives mettant en lumière les peuplements ont favorisé la propagation de la graphiose, maladie qui décime les Ormes ;
- l'artificialisation des peuplements (sélection des quelques essences d'arbres jugées économiquement rentables) et les plantations monospécifiques correspondant à la demande du moment, comme le Douglas par exemple, appauvrissent la diversité des milieux et des espèces (coupes rases);
- **le tassement des sols** (asphyxiés, dans lesquels l'oxygène et l'eau ne circulent plus) et de la litière affecte la richesse de ces couches vivantes nécessaires à la fécondité de la forêt (3).

(3) en Lorraine, 72% des surfaces forestières présentent une sensibilité au tassement des sols (PPRDF Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier 2012-2016)



Avec la disparition ou la dégradation des milieux forestiers les plus fragiles, l'intensification des prélèvements de bois en toutes saisons, le fractionnement du milieu forestier par les cloisonnements, la multiplication des routes forestières ou de circulation « à grand gabarit », l'entretien excessif des bords de chemins et la disparition des milieux de transition entre la forêt et les espaces autour (lisières), c'est tout le règne animal des forêts qui souffre ou se meurt : la mortalité des jeunes blaireaux du fait de la circulation automobile est importante, le Grand Tétras dans les Vosges est au seuil de l'extinction, malgré tous les aménagements de protection mis en place, certaines espèces de papillons forestiers disparaissent comme partout ailleurs, ...

Par exemple, le Grand Sylvain est un papillon de la canopée (cime) des vieilles forêts. Il disparaît sans faire de bruit, victime de la surexploitation des bois blancs (saules et trembles)

Les quelques espèces qui progressent sont bien insuffisantes à justifier les pertes massives en nombre et en diversité d'espèces.



L'ONF a bien mis en place des mesures visant à assurer le suivi des populations de Cigogne noire et leur tranquillité en période de nidification, et les populations progressent ...mais quel autre exemple positif évoquer ?

Quant à la protection des grands prédateurs (réintroduction du Lynx et retour spontané du Loup), elle se heurte à l'hostilité des chasseurs ou des éleveurs (et au silence des sylviculteurs ?). Rien ne permet actuellement d'espérer que ces deux espèces puissent consolider en Lorraine un effectif minimum de population...





## Sites & liens pour en savoir + et vous engager...



Suivez et engagez vous dans la lutte pour sauver la forêt auprès du Collectif SOS Forêt France :

## http://www.sosforet.org/

<u>Bientôt sur le site du collectif</u>: la lettre ouverte à François Hollande et les **propositions** du Collectif SOS Forêt France pour la COP21 suite aux **Assises nationales de la forêt** qui ont eu lieu à Gardanne du 16 au 18 octobre 2015



Visitez les pages de FNE consacrées à la biodiversité forestière :

http://www.fne.asso.fr/fr/nos-actions/foret/biodiversite-forestiere.html





## Découvrez l'association Action Nature Rewilding France :

Cette association militante développe et défend des solutions innovantes en matière de protection de la nature, tel le rewilding, qui fait ses preuves dans de nombreux pays, mais reste à initier et développer en France. En savoir plus : <a href="http://actionnaturerf.jimdo.com/">http://actionnaturerf.jimdo.com/</a>

Consultez le rapport de 2011 du WWF « Regards sur la politique des forêts en France »

d'Emmanuelle Neyroumande et Daniel Vallauri :



rapports pdf a telecharger/?1160/regards-sur-la-politique-des-forets-en-france-2011





## Le QUIZZ des IDEES RECUES sur la FORET

Les réponses aux questions en page 7



1 - La mécanisation en forêt n'abîme pas les sols... Vrai ou Faux?

**FAUX...** et il s'agit d'une des principales leçons de l'après-tempête de 1999! L'exploitation mécanique avec des engins lourds s'est traduite par des dommages sans précédent et probablement irréversibles aux sols forestiers avec par exemple le tassement des limons dans l'Est de la France.

2 - A conditions équivalentes, une forêt dite « naturelle » ne présente pas nécessairement une biodiversité supérieure à celle d'une forêt gérée... Vrai ou Faux ?

C'est évidemment **FAUX**...en ce qui concerne la biodiversité menacée (insectes saproxyliques, ours, tétras,...) liée aux stades sénescents et/ou peu perturbés de la forêt (stades absents en forêt gérée).

3 - Quel est l'âge moyen de la forêt en France?

□ entre 50 et 99 ans □ entre 100 et 150 ans □ entre 151 et 200 ans L'âge moyen actuel de la forêt française est de l'ordre de **60 ans**. En France, les parcelles très âgées, supérieures à 240 ans, ont perdu 15% de leur surface entre 1994 et 1999.





## « Sylviculture et Biodiversité : de cause à effet... »

## Les paramètres qui conditionnent la biodiversité...

Parmi les plus évidents, on peut citer le climat et les micro climats (biogéographie), l'aire géographique des espèces (la chorologie), la qualité des sols (la pédologie), les ressources en eau (l'hydrologie), la maturité de l'écosystème abordée par la phytosociologie, et enfin les interventions de l'homme. Celles-ci, en fonction de la sylviculture, interfèrent sur la qualité des sols, la circulation de l'eau et la maturité de l'écosystème.

## Définition de la biodiversité

Le mot biodiversité, inventé par Edward O. Wilson en 1985 (« *la totalité de toutes les variations de tout le vivant* ») ne peut être employé seul car il demande à être précisé pour en connaître les limites géographiques et fonctionnelles.

La XVIIIe assemblée générale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, en 1988, donne une définition incluant une approche fonctionnelle « la variété et la variabilité de tous les organismes vivants. Ceci inclut la variabilité génétique à l'intérieur des espèces et de leurs populations, la variabilité des espèces et de leurs formes de vie, la diversité des complexes d'espèces associées et de leurs interactions, et celle des processus écologiques qu'ils influencent ou dont ils sont les acteurs [dite diversité écosystémique] ».

La Convention sur la Diversité Biologique complète les définitions antérieures en ajoutant l'indispensable nécessité de préciser la nature et les limites de l'écosystème concerné « variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces, et entre les espèces et ainsi que celle des écosystèmes ».

Dans la suite de cet article, il ne sera question que de <u>biodiversité naturelle</u>, c'est à dire d'une évaluation du nombre de taxons autochtones<sup>1</sup> contenus dans un territoire clairement délimité en Lorraine (habitat, association végétale ou station forestière).



## La difficulté d'estimer la biodiversité

L'estimation de la biodiversité d'un ensemble cohérent, d'un habitat par exemple, n'est pas toujours aisée. Il est par exemple difficile, actuellement, de quantifier précisément la biodiversité de l'entomofaune en coléoptères saproxyliques<sup>2</sup> d'un boisement lorrain, par manque de connaissance, alors que ceux-ci représenteraient plus de 20 % de l'ensemble des coléoptères français, soit au moins 1000 espèces (environ 4 à 500 sont actuellement inventoriées).

Orme lisse âgé, arbre des forêts marécageuses en forte régression, colonisé par un Polypore en cours de sporulation. Les spores recouvrent le pied de l'arbre d'une coloration rougeâtre.

1 Notion pas toujours évidente, mais nécessaire notamment en botanique pour éliminer les taxons invasifs et les collections conservées à grands frais, les arboretums par exemple.

2 Défini par SPEIGHT (1989) comme « les espèces qui dépendent, pendant une partie de leur cycle de vie, du bois mort ou mourant, ou de la présence d'autres organismes saproxyliques nécessaires à leur développement »





## Les différents modèles de sylviculture et leurs impacts

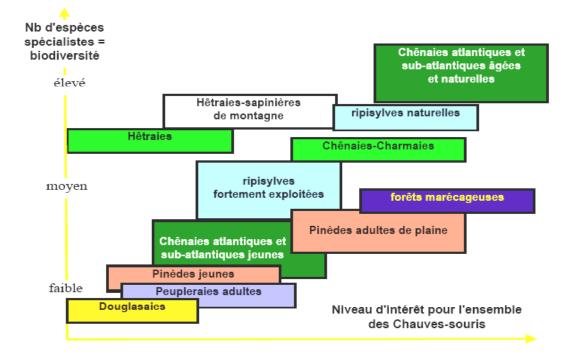
## Approche floristique

On constate que les plantes à fleurs (phanérogames) sont favorisées par les coupes forestières, alors que les mousses, les fougères et les insectes, qui représentent la majorité numérique de la biodiversité et dont le statut est insuffisamment connu, sont défavorisés par les exploitations forestières.

		Rid	diversité (nombre de tayon	e notantiale indicatife an Lorr	raine)	
Renouvel- lement	sylviculture appliquée	Biodiversité (nombre de taxons potentiels indicatifs en Lorraine)  arbres (20) plantes herbacées fougères (30) entomofaune				
		arbustes (50)	à fleurs (200)	mousses (300)	(15 000)	
					•	Biodiversit
Par coupes rases	futaie régulière plantée (essence exotique)	réduite à nulle	favorisée lors de la coupe à blanc	r : passages fréquents en coupe	monoculture d'une essence	négative
	futaie régulière plantée (essence autochtone)	réduite	favorisée lors de la coupe à blanc	r : passages fréquents en coupe	monoculture d'une essence	réduite moyenne
	futaie régulière naturelle groupe strict	variable	favorisée lors de la coupe à blanc	r : passages fréquents en coupe	r : âge d'exploitabilité en général « optimisé »	(variable)
			· · ·	·	,	favorisée
Par coupes progressives	taillis sous futaie	favorisée	favorisées à chaque exploitation (15 à 30 ans)	r : forte ouverture des boisements	relativement favorisée si vieux arbres conservés	
	futaie régulière renouvelée par coupes progressives	variable	favorisée lors des coupes secondaires	r : passages fréquents en coupe	variable en fonction de l'âge d'exploitabilité de l'essence dominante	
	futaie irrégulière	variable	très favorisée en principe	r : passages fréquents en coupe	variable en fonction de l'âge d'exploitabilité des essences cultivées	
naturel	réserve intégrale (ou dirigée Dans certaines conditions)	favorisée	variable en fonction des phases de rajeunisse- ment	f : nombreux petits éco- systèmes conservés	f : respect des cycles de décomposition du bois mort	

## Approche faunistique

L'exemple des Chauvessouris met en évidence l'importance des peuplements âgés dans la reproduction, l'offre de gîtes et l'alimentation de ces petits mammifères:



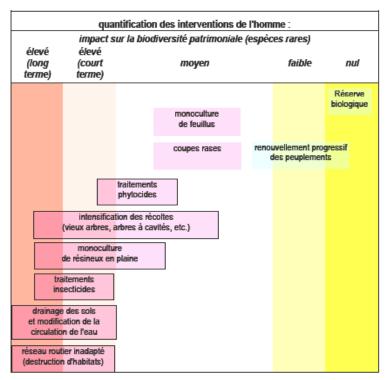




## L'exploitation du bois en forêt : quelles conséquences sur la biodiversité ?

Le fait de prélever de la biomasse n'entraine pas obligatoirement un impact important sur l'écosystème. La sylviculture et son application sur le terrain, à travers les travaux forestiers (travaux pour accélérer le renouvellement des boisements et travaux liés à l'exploitation du bois) constituent néanmoins une intervention importante de l'homme sur les écosystèmes. La sylviculture détermine les techniques de culture, de prélèvement et de renouvellement de la forêt qu'il est facile de théoriser.

Cependant, le facteur le plus déterminant, pour le maintien de la qualité des écosystèmes, garant de biodiversité, n'est pas nécessairement la technique choisie, mais la façon de la mettre en œuvre à travers :



- l'intensité et le volume des récoltes, donc la vitesse de renouvellement de la forêt, peu évoquée dans les ouvrages de sylviculture, car il s'agit d'un paramètre variable lié à l'économie et à la fertilité de la station pouvant entraîner par exemple un appauvrissement de la faune entomologique par exportation excessive de la biomasse,
- les techniques **d'exploitation et de transport** : l'absence de soin apporté au débardage des bois peut par exemple avoir comme conséquences la destruction physique de végétaux, par écrasement, la modification de la potentialité des sols, par compaction ou engorgement des horizons supérieurs,
- et les travaux forestiers au sens large, encore moins évoqués, sont finalement ce qui entraîne le plus de conséquences négatives sur les écosystèmes : création de routes forestières, drainage des sols, altération des cours d'eau et compactage des sols, sans compter les perturbants broyage de végétation ou débardage réalisés en période de reproduction de la faune.

Le débat ne doit donc pas se focaliser uniquement sur les différentes techniques de sylviculture (futaie régulière, taillis-sous futaie, futaie irrégulière, etc.), mais bien sur les moyens mis en œuvre pour les appliquer. En clair, il vaut mieux, pour maintenir la biodiversité naturelle, opter pour une futaie régulière (visuellement monotone) de différentes essences autochtones régénérées par coupes progressives dans un massif aux sols à potentialités préservées, qu'une futaie irrégulière (esthétiquement plus convenable) d'une essence sélectionnée, sans vieux arbres, dans une forêt hyper aménagée (circulation de l'eau modifiée, réseau dense de routes forestières empierrées, notamment dans les milieux sensibles, travail du sol, apports d'engrais, débardage non réglementé, etc.).

## Que sait faire la nature?

La forêt est capable de se renouveler toute seule, souvent avec maintien d'une biodiversité égale ou supérieure à celle connue dans une forêt cultivée : c'est une des justifications des Réserves biologiques intégrales.

## Quelques pistes pour optimiser la biodiversité (naturelle) d'un massif forestier de production

- Ne pas développer une sylviculture unique,
- Adapter la sylviculture aux écosystèmes,
- Conserver des arbres âgés,
- Créer un réseau de Réserves Biologiques Intégrales, en qualité et en quantité.



## Forêts et grands prédateurs?

## Quels impacts du retour des loups sur les paysages et écosystèmes?

1995, de l'autre côté du monde. Après leur éradication il y a 60 ans, 14 loups sont sur le point d'être réintroduits dans le Parc du Yellowstone aux Etats-Unis. A leur arrivée, les paysages du territoire étaient impactés par la présence des wapitis et des cerfs, dont la population, si grande, perturbait voire supprimait la régénération forestière sur plusieurs kilomètres.

Aujourd'hui les loups sont plus de 130 dans le parc. La population des wapitis a baissé de 20% et la forêt a colonisé de nouveaux espaces, modifiant avec elle les paysages. Le tremble et le saule furent les premières essences à recoloniser le territoire pour le plus grand plaisir des castors. Grâce à leur présence, les berges des ruisseaux se sont renforcées, entraînant la modification du tracé des rivières. Plusieurs espèces d'oiseaux et d'insectes trouvèrent refuge dans ces nouveaux espaces. Les populations de coyotes, très concurrencées par les loups ont également diminué permettant la recolonisation de plusieurs espèces de rongeurs. Des rongeurs qui devinrent les proies de rapaces et ainsi de suite. Ces réactions en chaîne qui ont été jusqu'à modifier les rivières et les autres écosystèmes ont été consécutives à la réintroduction des loups au Yellowstone et ce, en seulement 20 ans !



Nous ne sommes pas au Yellowstone, en France, forêts et zones cultivées sont proches. Qu'en est-il aujourd'hui dans notre pays? Quels impacts ont les loups sur les écosystèmes et notamment sur les forêts françaises et leurs faune et flore? Voilà plusieurs questions auxquelles il est très difficile de répondre. En effet, si un protocole de suivi des populations de cervidés et de l'état de végétation a été élaboré pour assurer un suivi scientifique avant la réintroduction du loup dans le parc du Yellowstone, il n'en a pas été de même en France.

Seul l'ONCFS, en 2004 (12 ans après le retour naturel du loup en France) a mis en œuvre un « Protocole Prédateurs -Proies¹ » pour comparer l'impact des loups sur les ongulés sauvages entre le parc national du Mercantour et la réserve de chasse des Bauges.

Omettant de nombreux paramètres et notamment les données de l'état de la végétation et de la régénération forestière, le protocole a été arrêté en 2012. Commencé trop tard et arrêté trop tôt, le protocole n'aura au final répondu qu'à peu de questions, laissant place aux extrapolations...

Excepté le suivi direct des populations de loup par piège photographique, il n'existe aujourd'hui aucun autre protocole complet permettant d'étudier sérieusement le rôle des grands prédateurs sur les écosystèmes de notre pays.

<sup>1</sup> Plus d'information : <a href="http://www.oncfs.gouv.fr/PPP-Le-programme-predateur-proie-Loup-Ongules-ru494">http://www.oncfs.gouv.fr/PPP-Le-programme-predateur-proie-Loup-Ongules-ru494</a>





## Les gardiens de la forêt sont de retour...

## Quels impacts du retour des loups en termes de régulation des cervidés ?

Si les sylviculteurs français restent très discrets quant à l'intérêt des loups face à la croissance des populations de cervidés et de la régénération forestière française, il n'en est pas de même pour la Société forestière de Suisse. Dans un communiqué officiel paru en juillet 2012, elle explique que l'abroutissement des cerfs, chevreuils, chamois peut être si intensif que certaines espèces d'arbres ne peuvent plus croître et disparaissent, modifiant sur des décennies la composition et la croissance des forêts. Suite à de premières observations scientifiques, la Société forestière de Suisse en conclut que le retour des grands prédateurs est une aubaine pour la forêt en contribuant à réduire les populations de cervidés et empêchant les grosses concentrations d'herbivores. Le broutage constaté est moins important et les dégâts occasionnés par l'écorçage des arbres au moment du rut ont été moins récurrents.







Dégâts de cervidés en forêts : abroutissement sur érable, écorçage en sève sur hêtre, frottis violent sur pin sylvestre (Source : ONCFS)

Les connaissances écologiques actuelles indiquent que les grands carnivores semblent nécessaires pour le maintien de la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes comme celui de la forêt. Il est donc important et urgent et important d'enfin lancer une première étude scientifique rigoureuse sur le territoire français. Celle-ci permettrait d'étudier le rôle des grands prédateurs dans le contexte écologique, social et économique propre à une ou plusieurs régions de notre pays et avec une vision plus large que celui de la problématique prédateurs/chasse.

#### Sources:

https://www.youtube.com/embed/rWOb8qKGbOU Comment les loups changent les rivières.

Prise de position - Bienvenue au lynx et au loup, Société forestière suisse, 5 juillet 2012 (pdf téléchargeable sur <a href="http://www.forstverein.ch/archives/prises-de-position.html?L=1">http://www.forstverein.ch/archives/prises-de-position.html?L=1</a>)

Le retour du sauvage, Pierre Athanaze, éd. Buchet/Chastel, 2015

Vivre avec le loup, Julie Delfour, éd. Hesse, 2004

L'empreinte écologique des loups au Yellowstone, Rick Lamplugh, 2015, articles en anglais sur <a href="http://ricklamplugh.blogspot.fr/">http://ricklamplugh.blogspot.fr/</a>





## Actualités sur le loup

## Quoi de neuf sur le loup en plaine lorraine?

Nos informations ne sont que parcellaires, mais concernant les attaques sur troupeaux classées par l'ONCFS dans la case « loup non exclu », une a été recensée en Moselle en début d'année. 5 autres attaques ont eu lieu en Meurthe-et-Moselle depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, dont une le 28 octobre dernier dans le Sud Toulois à Colombey-les-Belles. Pour les Vosges, une hausse de la prédation a été recensée cette année (55 attaques contre 23 en 2014).

Depuis octobre 2014, nous n'avions plus de nouvelles du loup en Meuse. Une attaque classée comme « non exclu » a eu lieu en janvier 2015 et plus récemment, deux attaques de loup ont eu lieu à Brixey-aux-Chanoines en novembre 2015.

En octobre 2015, notre association a officialisé un comité de pilotage régional regroupant les associations de protection de la nature ci-dessous (pour le moment) pour travailler collectivement dans le cadre d'un projet régional porté par MNE visant la concertation, l'expérimentation et la communication en vue d'une cohabitation entre le loup et l'homme.



















## Quoi de neuf pour le loup en France ? L'escalade...

Au niveau national, 26 loups ont déjà été tués dans le cadre de l'arrêté de Juillet 2015 (qui définit le nombre de loups pouvant être abattus pour l'année 2015-2016), alors que le nombre de loups pouvant être tués en 2014-2015 était de 24 pour une population de loups qui se serait élevée à 300 (d'après le suivi officiel de l'ONCFS), cette année les services de l'Etat considèrent que les effectifs de loups ont baissé. Le nouvel arrêté a pourtant autorisé l'abattage de 12 loups supplémentaires (portant le nombre d'abattages possibles à 36). En outre, cet arrêté permet désormais d'abattre les loups même si le bétail n'a pas été attaqué et même s'il n'est pas protégé et les tirs sont devenus également possibles jusque dans le cœur des parcs nationaux !

Rappelons que le tir dans une meute de loup favorise la dispersion des individus. Individus qui se retrouvent isolés et qui auraient tendance à se rabattre sur les troupeaux domestiques.

Le 2 septembre dernier, le président, le directeur et un agent du Parc National de la Vanoise ont été séquestrés par quelques éleveurs afin d'obtenir l'abattage de 5 loups dans les Hautes-Alpes. Résultat : le préfet autorise l'abattage de 6 loups. Pour l'heure, 4 des 7 loups de la meute ont été abattus. Le 14 septembre, la FDSEA locale a emmuré la préfecture de Gap en menaçant de bloquer la ville. Les CRS ont dû intervenir. Bilan de cette action : un arrêté ministériel autorise des tirs de défense et des tirs de prélèvement sur tout le département. **L'Etat met à disposition 6000 chasseurs** pour participer aux prélèvements de loups et 20 000 euros pour financer du matériel de chasse. Le 9 novembre, les locaux de l'ALEPE (Association Lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement) ont été saccagés par une vingtaine d'éleveurs.

Suite à ces événements, à l'initiative de Pierre Athanaze, plusieurs associations, qui dénoncent la politique de l'Etat qui ne vise pas la cohabitation mais l'extermination, souhaitaient organiser une <u>manifestation le 12 décembre à Lyon</u> mais en raison des évènements récents, cette manifestation a été annulée par les organisateurs.





## Commande de graines : tournesol et courges

Tandis que les houppiers des arbres s'éparpillent en pluies de paillettes sombres et dorées et que la nuit grignote le jour, le moment est venu de graisser et ranger les outils, planter les épices d'automne, semer les derniers blés, récolter les carottes de conservation, laisser la terre et les organismes se reposer ou encore préparer la faune à passer l'hiver et réfléchir au plan du jardin pour l'année prochaine, sans oublier de se reposer!

Cette année encore, nous vous proposons une commande groupée de graines de tournesol qui pourront servir lorsque le froid sera installé mais aussi de semences de courge, courgettes, potirons et melon suite à la fête Courges et Merveilles du 24 octobre dernier.

Retrouvez des informations plus précises ci-dessous. N'hésitez pas à contacter Antoine si vous avez d'autres questions au 03 29 76 13 14 ou à antoine.karp@meuse-nature-environnement.org

## Sacs de graines de tournesol pour oiseaux



Paysan: Yannick Branjon au Petit Monthairon (55)

Année de récolte : 2014 Mode de conduite : biologique

Conditionnement et tarifs : 10 € par sac de 15 kg

(disponible éventuellement aussi en sacs de 10 kg ou de 20 kg sur demande).

Pour commander : Merci de faire parvenir votre chèque à l'ordre de MNE. Les sacs seront

ensuite entreposés à MNE et vous pourrez venir les chercher dès que possible.

## Sachets de graines de courge/courgette/melon : prévisions pour les semis 2016



**Semencier**: Ferme de Sainte-Marthe dans le Maine-et-Loire (49)

(qui a introduit et popularisé le Potimaron en France)

A semer de préférence : jusque 2016 à 2018 (en fonction des variétés)

Mode de conduite : biologique

Conditionnement et tarifs : 3,50 € (15-20 graines par sachet).

Variétés:

- Non-coureuses : Patissons blanc ou orange ; Courgette Greyzini

- <u>Potirons</u> : Doux Vert d'Hokkaïdo ; Bonnet turc ; Tristar ; Potimaron ; Bleu de Hongrie ; Giraumon

- Melons : Melon Ancienne vieille France

- Courges musquées : Longue de Nice ; Butternut ; Muscade ; Sucrine du Berry

- Autres : Courge à graines nues Lady Godiva ; Courge du Pérou ; Jack O'Lantern ; Jack Be Little ;

Patidou; Melonette jaspée de Vendée; Pomme d'or

Contactez-nous pour plus de renseignements ou pour réserver des sachets. Plus de détails sur ces variétés sur le site internet de la Ferme de Sainte-Marthe : <a href="http://www.fermedesaintemarthe.com/CT-6771-courges.aspx">http://www.fermedesaintemarthe.com/CT-6771-courges.aspx</a>





## Vous nous soutenez! Merci!

C'est grâce à nos sponsors et à l'aide du Conseil Régional et de la DREAL Lorraine que notre bulletin Echologie peut paraître tout au long de l'année en vous donnant les bonnes et mauvaises nouvelles pour notre environnement.













Vous pouvez réserver pour une année votre encart publicitaire! Au tarif exceptionnel de 80 euros nets pour 4 numéros, soit une année (dimension carte de visite : 5.5 cm x 9.3 cm). Pour tout renseignement, nous contacter.



## Idées de cadeaux « MNE »



MNE propose à la vente des ouvrages des éditions Terre Vivante et Biodilis comme par exemple :

- L'agenda du jardinier bio : 12 Euros

- L'art de cuisiner sain : 14,20 Euros

- La santé naturelle avec les huiles essentielles : 19,00 Euros

- Je fabrique mes cosmétiques !: 12,00 Euros

- Coccinelles primevères mésanges... : 27,40 Euros

- Je sème des engrais verts : 12,00 Euros

- Plantes envahissantes, pionnières ou simplement expansives : 25,00 Euros

- Peintures et enduits bio : 18,30 Euros etc.

MNE propose des hôtels à insectes à aménager (45€)

Vous pouvez également offrir un stage (ménage écologique, taille des arbres fruitiers, etc.) ou une adhésion d'un an à vos proches!

## Adhésion\*:

( ) réduite (chômeur, étudiant) 10 €

() individuelle 20 €

() couple 30 €

() structure 50 €

### Autre (bénévolat) :

nous contacter

#### Don\*:

()10€ ()20€

() 30 € () Autre:....

() En matériel; précisez: ........

() Mensuel; précisez: ........

Fidélisez votre soutien à MNE par le biais d'un prélèvement automatique.

## Rejoignez-nous!



Chèque libellé à l'ordre de Meuse Nature Environnement 9, allée des Vosges – 55000 Bar le Duc

Prénom
Adresse complète :
Tél
Courriel (envoi de notre bulletin) :

Si vous souhaitez un reçu fiscal,

COCHEZ ici

<sup>\*</sup> Adhésion et don sont déductibles des impôts (à hauteur de 66%)



## ENVIE DE SORTIR entre Décembre 2015 et Mai 2016?

## Vendredi 4/12 : Stage « Des toilettes écologiques ! » \*\*

Découverte du fonctionnement des toilettes sèches modernes et conditions de mise en œuvre à Nicey-Sur-A.

Tout public - Prix libre - 14h-17h - places limitées

#### Mercredi 3/2: Mercredi de Massonges \*

Atelier au jardin-verger de Massonges à **Vavincourt** Le réveil du verger

Tout public - Gratuit - 14h-17h

### Samedi 27/2: Jardiner autrement \*

Causerie et échanges de pratiques à Ligny-en-Barrois

Tout public - Prix libre - 9h30-12h

#### Mercredi 2/3: Mercredi de Massonges \*\*

Atelier au jardin-verger de Massonges à **Vavincourt** Construction d'une cabane en saule

Tout public - Gratuit - 14h-17h

#### Vendredi 11/3: Cherchons la déesse aux yeux d'or... \*\*

Sortie de prospection à la recherche de la chouette chevêche et découverte de la nature à **Mussey** 

Dès 12 ans - Prix libre - RDV à 19h - Places limitées à 12 personnes - Véhicule nécessaire

Si météo défavorable, reporté au 19

### Mars 2016 : Assemblée Générale \*

Date et programme à préciser

#### Vendredi 18/03: Les chouettes nuits de la Barboure \*

Découverte des bruits et chants nocturnes à Reffroy

Tout public - Prix libre - RDV à 19h pour pique-nique tiré du sac et à 20h00 pour le début de l'animation

#### Mercredi 30/3: Atelier Petites bêtes! \*\*

Atelier de découverte ouvert à tous sur le terrain associatif Champ-le-Prieur à **Bar-le-Duc** 

Tout public - Prix libre - RDV à 14h - places limitées

## Mercredi 6/4: Mercredi de Massonges \*

Atelier au jardin-verger de Massonges à Vavincourt

Conception d'un sentier sensoriel

Tout public - Gratuit - 14h-17h

#### Samedi 16/4: A la découverte des oiseaux de la Barboure...

\*

Sortie avec un ornithologogue à **Reffroy** (Espace loisirs) **Tout public - Prix libre - RDV à 9h - Places limitées** 

#### Mercredi 4/5: Mercredi de Massonges \*\*

Atelier au jardin-verger de Massonges à **Vavincourt** Réalisation d'un sentier sensoriel

Tout public - Gratuit - 14h-17h

#### Samedi 14/5 : A la découverte des oiseaux de la bords de

Meuse... \*

Sortie avec un ornithologue à **Lérouville** (Mairie)

Tout public - Prix libre - RDV à 9h - Places limitées

#### Dimanche 15/5 : A la recherche des orchidées... \*

Sortie de découverte de la faune et flore locales dans un paysage atypique à Horville-en-Ornois (Mairie)

Dès 7 ans - Prix libre - RDV à 14h - Places limitées

#### Samedi 21/5 Marché Bio

Marché organisé par les Agriculteurs Bio de Meuse au Square

Champion à Bar-le-Duc

Tout public - Gratuit - journée

\* Réservation conseillée auprès de MNE

\*\* Réservation **obligatoire** auprès de MNE



9 allée des Vosges, 55000 Bar-le-Duc Tél : 03 29 76 13 14 Courriel : mne.asso@wanadoo.fr Site : meuse-nature-environnement.org

### Bulletin de liaison édité par l'association Meuse Nature Environnement

**Directeur de publication :** François SIMONET (Président) **Rédaction :** L'équipe salariale et les bénévoles de l'association

Impression par nos soins. Imprimé sur papier 100% recyclé

Ce bulletin est cofinancé par le Conseil Régional de Lorraine et la DREAL Lorraine





